

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

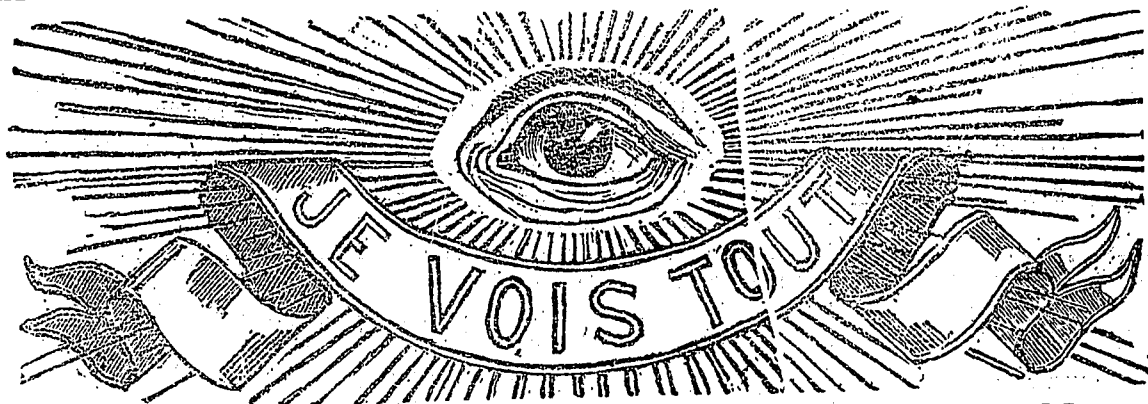
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LE CHARIVARI CANADIEN.

JOURNAL POUR RIRE.

LE CHARIVARI CANADIEN,
Paraîtra le vendredi de chaque
semaine.

PRIX D'ABONNEMENT.

POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,
Un an,\$ 2.00
Six mois, 1.00
Chaque numéro..... 6 sous

On ne peut s'abonner pour moins de six
mois, payables invariablement d'avance.
Toutes lettres, correspondances, etc., doi-
vent être adressées FRANCO, à

A. GUERARD, Imprimeur,
No. 19, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

ENVOI A ***

Roses et papillons, la tombe nous rassemble
Tôt ou tard.
Pourquoi l'attendre, dis ? Veut-tu pas vivre en-
semble ?
Quelque part ?
Quelque part dans les airs, si c'est là que se
[berce]
Ton essor !
Au champs, si c'est aux champs que ton calice
[verse]
Son trésor !
Où tu voudras ! qu'importe ! oui, qu'a tu sois
[haleine]
Ou couleur,
Papillon rayonnant, corolle à demi pleine,
Aile ou fleur !
Vivre ensemble, d'abord ! c'est le bien néces-
[saire]
Et réel.
Après on peut choisir au hasard, ou la terre
Ou le ciel !

VICTOR HUGO.

GRANDE ASSOCIATION CONTRE LES POINTEURS !

LES JAUNES ! LES JAUNES !!

Monsieur le Rédacteur,

La société des Pointeurs paraissait jouir
de la tranquillité la plus parfaite, lorsque
l'attention de sa police fut éveillée par
l'existence d'une société formidable dont
le but était de saper les bases si bien as-
sises de l'institution de M. Laurent Tais-tu.

Notre bonne ville de Québec avait été
jusqu'ici troublée par des dissensions intes-
tines causées par les bleus et les rouges ;
on ne parlait que de ces deux couleurs ;
mais, qui l'eût cru ? Le jaune, à son tour,
devait causer une révolution. Oui, lecteurs
du *Charivari*, il ne faut plus se le dissimu-
ler, le jaune existe, le jaune parmi nous-
croît avoir sa raison d'être, le jaune tente
d'envahir la société.

Depuis quelques années, plusieurs mes-
sieurs de cette ville s'assemblaient hebdo-
madairement pour aviser aux moyens d'en-
traver les progrès de la société des Poin-
teurs ; ils formèrent une association qui,
dernièrement, a été incorporée sous le nom
de *Société des Jaunes*.

Nous avons assisté dernièrement à une
réunion de la susdite société, et nous som-
mes heureux de pouvoir aujourd'hui met-
tre sous les yeux de nos lecteurs, un
compte rendu exact et impartial des déli-
bérations de sa dernière séance.

Les Jaunes s'étaient assemblés chez M.
Drolet, au deuxième étage, dans
une chambre qui avait été ornée de draperies
et de meubles dont la couleur s'harmon-
isait parfaitement avec le goût et les ten-
dances des personnages qui s'y étaient as-
semblés.

Au dessus du fauteuil présidentiel, on
voyait placé la tête empaillée de caribou
au bois abondant ; rideaux, tables, chaises,
papiers, tout, jusqu'à la cheminée de la
lampe, était du plus beau jaune.

La séance s'ouvrit à neuf heures. M.
Campeau des (*cheminées*), secrétaire *pro-
tempore*, appelle les membres à l'ordre et
leur dit, avec son éloquence habituelle, que
le but de la séance était de nommer des
officiers pour l'année courante.

Le dépouillement du scrutin donna la
liste suivante.

Président. Puff Roué.

Vice Président. Dion le marsoin.

Trésorier. Drolet.

Sec. Archiv. Campeau (les cheminées).

Portier. Petit (de l'affaire (Tais-tu.)

Médecin Visiteur. Dr. ** (des lunatiques.)

Sur motion de M. Tais-tu, il fut résolu
que la mode des robes courtes et des petits
chapeaux, était très préjudiciable aux
intérêts de l'association et qu'il était du
devoir de chaque Jaune de faire revivre
autant que possible les modes de nos vieux
pères—robes longues, amples et trainantes,
chapeaux longs, ornés de voiles etc, etc,

Le Secrétaire Archiviste lut une lettre
de M. Clifford d'Ottawa, Président des
Jaunes de la capitale, demandant l'affilia-
tion de cette société avec celle de Québec
—l'admission comme membres correspon-
dants des Messieurs—Myrand et Théodule
Blé,

La lettre de M. Clifford fut référée au
Comité de Régie.

Dans un discours éloquent et logique, M.
Campeau, avec le ton emphatique et absolu
qu'on lui connaît, fit un tableau émouvant
de tous les ravages que causaient les Poin-
teurs dans les rangs de leur société.—Les
pointeurs (il était temps maintenant) de-
vaient être atteints par la vendette publi-
que.—Que chacun se prépare, dit-il, la vic-
toire nous sourit, car ce sera la lutte entre
les chiens et les taureaux. Ces derniers
trionpheront—car leurs armes sont supé-
rieurs.—*Applaudissements.*

M. Puff Roué, après avoir demandé le si-
lence, fit remarquer à son auditoire—que
l'heure était avancée—que chacun ferait
bien de se rendre chez soi par le chemin
des écoliers, afin de tout trouver en ordre à
la maison. *Ceci va tuto va sano* : Qui va
lentement va sûrement.

La séance s'ajourna, et les *Jaunes*, avant
de se disperser, résolurent d'aller prendre

un petit coup chez Drolet, à l'enseigne de la Corne d'abondance.

Québec 26 Juillet 1868.

GEORGE DANDIN.

QUEBEC.

VENDREDI, 31 JUILLET 1868.

Grande nouvelle, mes amis !

S'il faut en croire une dépêche télégraphique transmise, cette nuit même, par l'agent télégraphique spécial du *Charivari*, le ministère local, qui vacille depuis longtemps sur sa base, aurait enfin fait la culbute. Les portefeuilles de nos ministres, emportés par les rafales de l'opposition, auraient été trouvés déchirés, tordus, épars aux quatre coins de la province : celui de M. Chauveau, dans un coin de l'atelier du *Pays* ; celui de M. Dunkin, dans la poche de veste de M. Joly ; celui de M. Irvine, sous le dossier du procès-Gilchen ; celui de M. Ouimet, dans les sapins qui ornent l'atelier du *Charivari* ; celui de M. Beaubien a été retrouvé dans les bourrures du casque de M. Langevin !

Comme vous le voyez, la brise a été forte.

Il circule mille rumeurs sur le nouveau ministère. Les noms suivants se passent à l'oreille des personnes qui sont dans les confidences gouvernementales :

M. Garon, comme devant remplacer M. Chauveau ;

M. Bellingham, qui a les doigts longs et maigres, pataugerait dans les finances ;

M. Bessette hériterait de la succession Ouimet.

M. Larue, de celle de Beaubien ;

M. Robertson, enfin, ferait sa pâture du portefeuille de M. Irvine.

Nous donnons ces nouvelles sous toutes réserves.

Enfin c'en est fini avec l'aigle.

Les lecteurs du "*Charivari*" ont pu être surpris de la persistance avec laquelle nous avons tenu suspendu, au dessus du magasin de M. Thibaudeau, l'aigle antédiluvien et allégorique dont nous avons passablement souvent narré les prouesses.

On se demandait partout : " Nais, à quoi, diable ! veulent-ils en venir avec cet aigle " ? Et ce n'est que dans nos derniers numéros qu'on a commencé à percer le mystérieux nuage qui enveloppait cette affaire.

Comme nous ne voulons pas plus longtemps mettre la perspicacité de nos lecteurs à la torture, nous allons enfin donner le mot de cet énigme et contenter, autant que faire se pourra, la trop légitime curiosité de nos lecteurs.

Il faut d'abord vous dire que le fameux aigle n'est plus ! Ce que n'ont pu faire ni les menaces de toutes sortes, ni la force armée, Celui qui préside aux orages et aux mille bouleversement de l'atmosphère l'a fait, lui !

Mécredi de cette semaine, vers les 3^h du matin, — alors que le ciel s'assombrissait de plus en plus, que les nuées, semblables à des Titans, se pressaient, s'amoncelaient, se renversaient les unes sur les autres en découvrant leurs flancs noirs et gros de menaces, — l'aigle, calme et fier, dont la paupière ne s'est jamais close, planait, planait comme de coutume à plusieurs mille mètres au-dessus de la Basse-ville.

Hélas ! pas plus que nous, ce messager de l'éther ne pouvait prévoir son destin.

Tout à coup, un sourd grondement se fait entendre dans le lointain, se rapproche, grossit, s'épand dans toutes les couches de l'atmosphère, éclate, déchire l'espace ; le firmament est rayé de foudroyants zigzags, les oiseaux fuient épouvantés, l'homme se tait et prie, la nature frissonne et écoute dans un religieux silence !... Seul, immuable comme un rocher, l'oiseau de malheur domine tout de son intrépide tranquillité.

Mais soudain, un épais nuage éclate comme une bombe, l'espace est labouré de feu et de mille bruits épouvantables, la ville tremble et vacille sur sa base de granit, les bons citoyens de la Basse-ville tombent à genoux... tout se tait, tout s'arrête, tout se suspend !

O malheur ! ô bonheur ! Lorsque l'harmonie fut rétablie là-haut, que les rayons du soleil purent percer l'épaisse couche d'orage qui ensevelissait la ville, un spectacle inouï, effroyable, frappa la vue des matineuses gens de la Basse-ville.

En face du magasin de M. Thibaudeau, les ailes étendues, l'œil ter-

ne, mort, gisait L'AIGLE, foudroyé par un titanesque coup de tonnerre. La masse encombraït la rue. Sur son large front, on lisait ces mots : " Je suis la démocratie. " Au dessus de son corps dansait en lettres de feu cette sentence : " Malheur à celui qui faillit dans la défense de la cause qu'il a embrassée ! "

On traîna le cadavre à la rivière ; on but en l'honneur de la mort du symbolique représentant du parti de M. Thibaudeau ; les affaires reprirent leur train-train, et..... chacun fit ses commentaires.

Les nôtres sont faciles à concevoir ; et il n'est pas besoin de vous expliquer, lecteurs, ce que nous avons voulu vous faire comprendre par cette allégorie dont la mise en scène a peut-être été trop longue, mais dont la morale est de la plus sévère exactitude.

TAFÉ-A-MORT.

CONSEIL DE VILLE.

Séance du 24 juillet.

Présents :

Tous ceux que vous voudrez.

—Lue, par M. P. Légaré, une requête des jeunes filles de St. Roch, demandant que le trop-plein du pointage de la Haute-ville soit déversé sur St. Roch, vu l'état de pénurie dans lequel se trouve cette intéressante partie de notre population.

Renvoyée au comité des aventures galantes.

—Proposé par le conseiller Légaré, secondé par le conseiller Mailloux, que le Conseil de Ville s'adresse au propriétaire du *Charivari Canadien*, afin d'obtenir pour le dit Conseil, six numéros du journal susmentionné. "

M. Légaré se lève pour expliquer sa motion ; et, dans une brillante improvisation, il fait sentir à ses frères toute la portée stratégique de cette résolution.

" Vous n'ignorez pas, messieurs, dit-il en terminant, que ces audacieux écrivassiers du *Charivari* n'ont pas craint de franchir le redoutable et imposant seuil de l'Hôtel de Ville. Tous les Ediles, ou à peu près, qui composent la savante, respectable et honorée société qui m'écoute sont

passé ou passeront, tout à tour, sous la férule de ces nouveaux redresseurs de torts, dignes émules du chevalier Don Quichotte.

Le digne, haut et solennel personnage, qui préside avec tant de majesté toutes vos délibérations, n'a pas lui-même été épargné. La plume insolente de ces jeunes polissons n'a pas craint de traverser le nuage de gloire qui entoure l'imposante personne du Jupiter que nous avons le triomphe d'appeler notre Maire.

Avec des gens comme ça, essayer la rigueur serait tout bonnement aller se jeter dans la gueule du lion. C'est pourquoi, mon ami et moi, nous avons cru que le meilleur moyen de faire taire leur plume était de s'abonner en masse à leur journal. Donc j'insiste pour l'adoption de ma motion.

M. Légaré suffoqué, par l'émotion, s'affaisse sur son siège et reçoit les félicitations enthousiastes de tout le Conseil de ville, le maire en tête.

La motion est emporté comme par un coup de rafale.

Le Conseil, jugeant sa séance bien remplie, s'ajourne à vendredi prochain.

TAPE-A-MORT.

PERDU.

La semaine dernière, à la Pointe Lévis, le plus beau chien qui se vit jamais dans la gent canine.

Ce chien-là, lecteurs, était un des amis les plus intimes du "Charivari." C'était le gardien de notre bureau, et un gardien vigilant, s'il vous plaît, qui prenait son rôle très au sérieux et n'entendait pas badinage sur la consigne.

Voici son signalement :

C'est un magnifique terre-neuve; son poil, du plus beau noir, est coquettement frisé et il soigne ce par-dessus comme une jeune fille ferait de sa chevelure; ses yeux, doux comme ceux d'un agneau, ont une nuance de mélancolie qui lui sied à merveille: en dirait un amant éloigné traîtreusement de sa belle et séchant d'ennui; l'ensemble de sa physionomie est d'un débonnaire charmant: il y a quelque chose d'attrayant dans cette figure intelligente, honne, bête, candide; le corps a des formes gracieuses, souples, bien décapées, qui rappellent la taille élégante du lévrier; il est de moyenne taille.

Hélas! lecteurs, son nom n'est que trop connu du public québécois. Il était toujours le fidèle compagnon de notre éditeur, flairant les abonnés, les bonnes payes, comme un créancier flairer un malheureux débiteur.

C'est une perte pour votre journal, et celui qui ramènera Chasseur aux lieux qui l'ont vu grandir est certain de ne pas s'en retourner les poches vides,.....pourvu toutefois qu'elles ne soient pas percées.

"Reviendra-t-il jamais?"

LA VIE D'ETUDIANT.

[Suite.]

(9)



Benjamin lui déclare sa flamme en termes byronniens.

Elle lui répond: Si je t'aime, paies-tu le champagne?

[10]



Après avoir lu deux pages de Paul de Cock, il se met au lit et jongle aux moyens de tirer une carotte du bonhomme, dix piastres. Il fait l'épître suivante:

Mon cher papa,

L'ouverture du cours de droit me met très à la gêne; vous m'avez donné 36 piastres le mois passé, voici comment je les ai dépensées:

1. Pension.....	\$15
Blanchissage.....	3
Achat de livres.....	3
Chaussures.....	9
Chapeau.....	2
Réparations de linge.....	1.50
Tabac, pipes.....	0.50
Menus plaisirs.....	0.37½
	<hr/>
	\$34.37½

En m'envoyant 20 piastres par le retour de la malle, vous obligerez

Votre fils tout dévoué,

BENJAMIN.

A nos Abonnés.

Ceux de nos abonnés de la campagne qui pourraient nous faire parvenir le montant de leur abonnement, nous feraient un sensible plaisir.

Nous nous occupons de ce temps-ci à faire des améliorations considérables dans notre matériel.

Notre homme d'affaires partira sous peu pour les Etats-Unis, afin de nous acheter une jolie petite presse à vapeur, laquelle nous mettra en mesure de satisfaire encore plus tôt que de coutume les appétits littéraires de ceux qui lisent le Charivari.

La vapeur qui devra mettre cette presse en mouvement nous arrivera par un tube souterrain du Moulin de M. Alfred Venner.

Nous informons aussi nos abonnés de cette ville que, dans le cours de la semaine prochaine, nos collecteurs leur causeront le plaisir d'une visite à domicile.

Ainsi préparés vos bourses.

—000—

On a besoin au bureau du "Charivari" d'une demi douzaine de filles (pas trop laide) pour soigner l'intérieur de notre établissement et faire notre cuisine.

La rétribution sera généreuse.

—On demandait au "Journal de Montfort" pourquoi le pouce est plus court que les autres doigts. Il répond en rimes:

Quand on fait mal ce qu'on doit faire,
On s'en mord le pouce, dit-on.
C'est Adam, notre premier père,
Qui nous donna cette leçon.
Ce vieux gourmand avec sa pomme
Se mordit le pouce aussi;
Et de père en fils voilà comme
Nous avons le doigt raccourci.

Nous apprenons avec un bien vif regret que M. Razoïr LaRue a eu le malheur de rompre la lame de son magique instrument.

Un télégramme reçu hier nous fait connaître qu'il lui en sera expédié un autre d'une dimension telle, que jamais il n'en a été vu de semblable dans la province.

Soyez tranquilles, citoyens.

UN SORCIER.

Recompense Promise.

M. Portugais, Chasseur, dit le Lèveur de hécassines, annonce emphatiquement au public, que sa Corneille répondant à son nom de "la noire," a, dans un mouvement de désespoir que l'on ne peut attribuer qu'au manque de vivre, avalé du poison, connu sous le nom de Laudanum! et

qu'après un strict examen *Post mortem*, tenu en l'établissement de José Bruncau fruitier, rue du Pont, M. Guillaume Boily, dit Bel humeur a déclaré sur son âme et conscience que la dite la noire avait été félonieusement conduite à la mort par les funestes conséquences du poison.

Quant à la Corneille, elle n'a pu faire aucune déposition, malgré le grand nombre de magistrats entourant sa couche funèbre. Celui ou celle qui amènera à conviction l'auteur de ce forfait, recevra une piastre de récompense, et en sus une panierée d'a-louettes surmontée de trois chiens de chasse, ses plus beaux!

UNE LÉGENDE AU VINGTIÈME SIÈCLE.

Un homme apparut un jour sur la terre historique où Champlain jeta les bases de la première ville du Canada. C'était en 1840 ou 45. Il était doué de toutes les grâces d'Adonis; sa taille souple et svelte faisait envie aux jeunes filles; son regard jetait le trouble dans tous les cœurs; sa main fine et blanche faisait frissonner tout ce qu'elle touchait; son pied, plus petit que celui d'une Chinoise et qui supportait une jambe admirablement cambrée, ne faisait pour ainsi dire qu'effleurer le sol, tant sa démarche était légère, féerique, aérienne!.....

Cet homme fut longtemps l'idole du beau-sexe, la terreur des maris, le cauchemar de tous les amoureux.

La jeune fille se disait: "Oh! s'il pouvait m'aimer!"

Le mari: "Pourvu qu'il ne s'avise pas de regarder ma femme!"

L'amoureux: "Je suis bon. Il n'y a personne pour me nuire; et je ne vois que **** qui pourrait me casser!"

Et tout le monde murmurait, en le voyant passer: "Est-il beau, un peu, ce gaillard-là?"

Cet homme dont la tête bouillonna sous tous les concerts d'admiration dont on l'inondait; cet homme, ô vieillards du vingtième siècle, vous l'avez tous connu dans votre jeune temps. Son nom est légendaire et quand on veut parler d'un lion favorisé de la nature, on dit:

"Beau comme JOHN VELDON, le gentil fabricant de bolus purgatives!"

L'autre jour, notre rédacteur en chef, ayant à son bras sa jeune et jolie dame, descendait les escaliers de la Basse-ville, lorsque tout à coup Madame s'écria: "Mon Dieu! quelle est donc cette masse noire qui se renoue là... là-bas... dans le coin?... j'ai peur, moi."

Notre rédacteur se pencha, allongea la main pour palper cette masse noire dont parlait sa femme, mais il se redressa soudain, effrayé. Sa main, cherchant dans l'ombre, avait rencontré une main calleuse, froide, visqueuse, large, écœurante, tendue vers lui, pendant qu'une voix sourde murmurait des paroles inintelligibles.

Prenant son courage à deux mains, Tape-à-Mort examina de nouveau. C'était une sorte de ou-de-jatte qui avait établi là son domicile et

arrêtait tous les passants pour leur demander l'aumône. Il y en a comme ça dans plusieurs endroits de la ville.

Les autorités ne pourraient-elles pas prendre des mesures pour éloigner ou loger en d'autres lieux ces pauvres misérables qui, outre qu'il sont importuns, ne laissent pas que d'être fort dangereux pour le beau-sexe en général et les femmes mariées en particulier?

Monsieur l'Éditeur,

Vous, le champion de la vérité, me permettrez de répondre aux insinuations de "Passe-Partout" et de rétablir les faits dans toute leur authenticité.

Dans votre dernier numéro, il essaie de faire croire que M. Donohue (il aurait dû dire Mademoiselle,) et le bonhomme Roberge, comme il nomme ce dernier, ont promis de fermer leurs magasins à huit heures, et, qu'au lieu de ce faire, ils ferment à 9 1/2 heures.

Fausse insinuation, mensonges, pure invention que tout cela! Lorsqu'il s'est agi de fermer à neuf heures, M. Donohue et autres, tels que M. le Rossignol, Madame DeBlois, se sont fait tirer l'oreille: donc le premier n'a pu promettre de fermer à huit heures, puisqu'aucune demande n'a été faite à ce sujet, et, jouissant d'une pleine liberté, il était dans son droit de clore à 9 1/2 heures, quoique nous désapprouvions cette conduite.

Quant à M. Roberge, il se fait toujours remarquer par sa libéralité à fermer: lorsqu'il n'y a pas d'heure fixée pour la fermeture, il est un des premiers, le plus souvent il donne le signal, et, c'est un grand honneur et une belle chose que de donner le signal de la fermeture!

Nous voudrions nous arrêter là, mais nous avons promis la vérité et nous la dirons, quelque pénible qu'elle soit. Nous la donnons, quoique nous aimerions à laisser intact le diplôme de libéralité que nous venons de décerner à M. Roberge.

A cette fin, il nous faut remonter jusqu'au 24 juin. Là, nous verrons l'homme ordinairement libéral, refuser péremptoirement de fêter la St. Jean Baptiste, atténuant son refus par un *si les autres ferment je fermerai*; plus communément *si Gingras ferme je fermerai*. Et M. Gérome de dire: *si M. Roberge ferme je ferme!* Ils se renvoient la boule de l'un à l'autre! Peut-on, concevoir un patriotisme si..... roulant?

Allons! messieurs, nous espérons que vous vous rendez, le 24 juin, à votre devoir. Vous avez du patriotisme, nous le savons, seulement il dort en vous: il veut être ranimé! sachez-le, *patriotisme* n'est pas un vain mot: lui seul nous fera traverser avec avantage la crise actuelle, et..... ce sera un beau jour que celui qui verra marcher sous la bannière nationale!

UN JUGE IMPARTIAL.

Dans quelle circonstance un vaisseau de 1500 à 2000 tonneaux ressemble-t-il à un légume?

Rép.—Quand il échoue (est choux.)

DEVront PARAITRE BIENTOT.

Poème épique en six chants, intitulé sous les feuillages de St. Michel, par Jean Côté, notaire, celui de M. Tourangeau. Je ne suis pas Chinois, mais je prétends avoir ma couelle! par le même.

50 grosses de portraits de M. Jean Cloutier, de la rue Scott, photographiés lors de son discours au sujet de l'Election de M. O'Hare, prix 6 sous la copie. Dépot Revendeuses de la Porte St. Jean.



PROVINCE DE QUEBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette du Canada," elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette du Canada," en anglais et en français, et aussi dans un journal français publié dans le district concerné. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE.

Greffier du Cons. Lég.

G. M. Muir,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 15 juin 1868.

LE CHARIVARI CANADIEN

X. Pepin, Propriétaire.

A. Guérard, Imprimeur.

Se vend à Québec, chez

Mr. Laforee, Maison des Bains, côté du Palais, Haute-Ville; chez Mr. N. Dubond, tabacconiste, rue et faubourg St. Jean; chez Mr. R. Lyonais, luthier, rue St. Joseph, St. Roch; à l'hôtel Blanchard; chez M. Holliwel, vis-à-vis le Bureau de Poste; aussi à notre bureau, No. 19, rue St. Joseph.

A Montréal, chez Mr. Perry, No 1, coin de la grande rue du faubourg St. Laurent et de la rue Craig.

A Ottawa, chez M. F. Tourangeau, épicier, rue Clarence, près de la rue Dalhousie.